

Béta – 2 agonistes par voie inhalée

Demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques Abrégée

Dernier alinéa de l'article L.232-2 du code du sport, Décret du 25 mars 2007 relatif aux modalités de délivrance des autorisations d'utilisation à des fins thérapeutiques

NB. Veuillez compléter en caractères d'imprimerie ou par informatique toutes les mentions obligatoires identifiées par un astérisque (*). Tout formulaire illisible sera retourné et nécessitera une nouvelle soumission.

Il est conseillé de déposer le dossier au moins trente jours avant la première compétition pour laquelle l'autorisation est demandée.

Salbutamol/Terbutaline/Salmétérol/Formotérol non systémique (a)

Glucocorticoïdes par voie

1. Renseignements sur le (la) sportif(ve) - A remplir par l'intéressé(e) Nom *:	(a) signifie une administration autre qu'orale, rectale, intraveineuse et intramusculaire. Les préparations topiques de glucocorticoïdes utilisées pour traiter des affections dermatologiques (auriculaires, nasales, ophtalmologiques, buccales, gingivales et péri-anales) ne nécessitent pas d'AUT.
Pour les mineurs, identité d'un des parents ou du tuteur légal Nom *:	1. Renseignements sur le (la) sportif(ve) - A remplir par l'intéressé(e)
Nom *:	Nom *: Prénom* :
Sexe*: Femme	Pour les mineurs, identité d'un des parents ou du tuteur légal
Adresse *: Ville *:	Nom *: Prénom*:
Ville *:	Sexe* : Femme
Pays *:	Adresse *:
Fax (**):	
Vous participez à des compétitions internationales, l'AMA ou votre fédération internationale vous a informé que vous faisiez parti des sportifs soumis à leurs contrôles *: Oui Non Organisation sportive nationale :	Tél (**): Courriel(**): Fax (**): Tél port (**):
internationale vous a informé que vous faisiez parti des sportifs soumis à leurs contrôles *: Oui Non Organisation sportive nationale :	Sport*: Discipline
Organisation sportive nationale :	internationale vous a informé que vous faisiez parti des sportifs soumis à leurs
	Organisation sportive nationale :

(**) Pour permettre une notification plus rapide de la réception de la demande complète.

CONFIDENTIEL

2. Déclaration du (de la) sportif(ve) - A remplir par l'intéressé(e)

Avez-vous déjà demandé une AUT *?	Oui 🗌	No	on 🗌	
A quel organisme* ?				
Pour quelle(s) substance(s)* ?				
Décision* : Acceptée	Refusée			
A quelle date ?				
Si vous êtes licencié(e) d'une fédération franci de la présente demande d'AUT*? Oui Non	çaise, avez-	vous bie	n inform	né celle-
N° de licence : Fédérati	on:			
Première compétition pour laquelle je autorisation (date) :				
Je soussigné(e),*	lemande l'a	utorisatio	on d'uti	liser une
☐ Dans le cas d'un traitement comprenant informé par le médecin des éventuels effets			certifie	avoir été
Signature : - du (de la) sportif(ve)*:		Date*:		
- d'un des parents du sportif mineur ou du tu	ıteur légal	Date*:		

Après avoir complété le formulaire, le sportif, ou son représentant légal s'il est mineur ou majeur protégé, doit le transmettre à l'Agence française de lutte contre le dopage par courrier avec avis de réception et en conserver une copie. L'Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques abrégées est, sauf avis contraire, réputée acquise dès réception par l'Agence française de lutte contre le dopage du dossier complet de la demande. Cette réception est notifiée par un courrier d'accusé de réception spécifique transmis par l'Agence à cet effet. Une demande incomplète donnera lieu à notification des pièces manquantes, l'autorisation ne pouvant être considérée comme accordée tant que l'ensemble des pièces nécessaires n'aura pas été fourni (cf. site internet www.afld.fr).

3. Renseignements médicaux - A remplir par le médecin

Diagnostic argumenté avec l'information médicale nécessaire* :
Si une médication autorisée peut être utilisée pour traiter la pathologie, fournir un argumentaire clinique justifiant l'utilisation d'une médication interdite *:

4. Médicament (s) concerné (s) - A remplir par le médecin

Nom de spécialité* et Dénomination commune internationale* (substance active)	Date de début du traitement et durée prévue*	Posologie*	Voie d'administration*	Fréquence d'administration*
1.				
2.				
21				
3.				
4.				

5. Déclaration du médecin - A remplir par le médecin

Je soussigné(e), * Dr certifie que le traitement mentionné ci-dessi l'usage de médicaments alternatifs n'app interdictions serait inadéquat pour le traitem dessus.	us est médicalement adapté et que paraissant pas dans la liste des
Spécialité médicale * :	Ordre:
Tél : Fax Courriel :	
☐ Dans le cas d'un traitement comprenar informé mon patient des éventuels effets sec	. 5
Signature du médecin* :	Date:
Tampon *:	

NB. CAS DU RENOUVELLEMENT: L'Autorisation d'usage thérapeutique ne peut être délivrée que pour la durée du traitement prescrit, dans la limite d'un an. Cependant, dans le cas d'une pathologie chronique - même pathologie et traitement exactement identique d'une année à l'autre (substance, posologie, durée...) -, il est possible de demander un simple renouvellement, sans redéposer un dossier comprenant l'ensemble des justificatifs médicaux exigés à la première demande. La procédure de renouvellement n'est cependant possible que si la décision initiale d'autorisation par l'AFLD l'a prévu. Il convient à cet égard de préciser que les examens médicaux ne sont valables que pour un maximum de deux ans, et que la demande de renouvellement doit, en tout état de cause, être accompagnée de nouvelles ordonnances.

Lors d'un renouvellement, l'AFLD se réserve le droit de demander d'autres pièces justificatives, en fonction de la pathologie.

Transmission d'informations à l'Agence mondiale antidopage

- A remplir par le(la) sportif(ve)

En application de l'article 13 du décret du 25 mars 2007 relatif aux modalités de délivrance des AUT, l'AFLD transmettra à l'Agence mondiale antidopage les décision et les refus d'AUT qu'elle délivre, pour les sportifs de niveau international ou de niveau national mais inscrits sur la liste des sportifs soumis aux contrôles de l'AMA ou de la fédération internationale concernée.

Je soussigné(e)*, autorise forme garantissant la confidentialité, au médecin antidopage (AMA) chargé de la gestion des AUT, lu professionnel du formulaire de demande et, le cas éc médical du comité de médecins ayant examiné ma dema	de l'Agence mondiale ii-même tenu au secret héant, du compte-rendu
Signature(s) : -du (de la) sportif(ve)*:	Date*:
- d'un des parents du sportif mineur ou du tuteur légal*	Date*:

Nous vous informons que tous les dossiers doivent comporter les informations et les pièces suivantes. Si votre dossier est incomplet, nous vous renverrons celui-ci.

De plus, nous vous conseillons de consulter notre site internet (<u>www.afld.fr</u>) pour compléter la liste des documents.

CONDITIONS DE PRISE EN COMPTE DES DEMANDES

Eléments de nature administrative		
Envoi par le sportif en AR		
Ecriture lisible		
Mentions obligatoires remplies		
Français / Anglais		
Signature du sportif		
Signature et tampon du médecin		
Eléments d'information médicale exigés dans tous les dossiers		
Nom commercial du médicament (spécialité)		
Nom de la substance (dénomination commune internationale)		
Posologie		
Antécédents		
Histoire de la maladie		
Interrogatoire de la maladie		
Photocopie de (s) ordonnance (s)		
Pièces supplémentaires à fournir pour :		

- Asthme:
 - o exploration fonctionnelle respiratoire, y compris les courbes de mesure,
 - o test de réversibilité sous béta-2 agonistes, y compris la courbe de mesure,
 - test d'hypperréactivité bronchique à la métacholine, y compris la courbe de mesure.
- Asthme allergique:
 - o exploration fonctionnelle respiratoire, y compris les courbes de mesure,
 - o test de réversibilité sous béta-2 agonistes, y compris la courbe de mesure,
 - o test d'hypperréactivité bronchique à la métacholine, y compris la courbe de mesure,
 - o prick test (test allergique),
 - o compte rendu de bilan biologique.

- Asthme d'effort:

- o exploration fonctionnelle respiratoire, y compris les courbes de mesure,
- o test de réversibilité sous béta-2 agonistes, y compris la courbe de mesure,
- o test de terrain,
- o u test laboratoire,
- o u test isocapnique,
- o u test d'hypperréactivité bronchique à la métacholine, y compris la courbe de mesure,

- les pathologies tendineuses :

- o compte rendu d'imagerie médical (radio, écographie...),
- o photocopie des ordonnances antérieures,
- o prescription de moyen de contention (attelles, strapping, aircast...),
- o Détail de la prescription :
 - prescription antalgique,
 - prescription anti inflammatoire non stéroïdien.